
De: Ighilameur fati <zuliane2000@yahoo.fr>
À: a-suivre@cequonenpense.info <a-suivre@cequonenpense.info>
Date: dimanche 3 décembre 2006 19:08:29
Objet: Communiqué de Presse
Dossier: Réception/Coll CeQuOnEnPense

A.R.R.A.C.
Association Régionale des Rapatriés
1962-Anciens Combattants

Le Bachas 81500 AMBRES
Tél.:05.63.58.22.72

COMMUNIQUE DE PRESSE

Suite à la plainte pour crimes contre l'Humanité déposée le 14 octobre 2003 au TGI de Paris par l' A.R.R.A.C en soutien aux victimes Harkis et leurs familles, la Cour d' Appel de Paris nous a informés qu'une audience aura lieu le mardi 19 décembre 2006 à 9 H devant la 4ème Chambre à la Cour d' Appel de Paris en présence de notre avocat Maître Alain BOUSQUET.

Dans ce projet d'envergure, l' A.R.R.A.C lance un appel à ses amis Rapatriés de toute la France et d'ailleurs pour un soutien sans faille en vue de défendre une cause juste et humanitaire qui concerne sans aucun doute des milliers d'autres victimes civiles et militaires.

Contact: La porte-parole de l' A.R.R.A.C 06 30 36 10 46
Me Alain BOUSQUET AVOCAT 04 93 65 99

90

Découvrez une nouvelle façon d'obtenir des réponses à toutes vos questions ! Profitez des connaissances, des opinions et des expériences des internautes sur [Yahoo! Questions/Réponses](#).
